

# Les descendants de Sulpice



## Jacques Delys - Catherine Lenoir

contrat de mariage en date du 3 novembre 1731  
Jacques fils de Jacques et de Marie Hervier  
Catherine fille de Silvain et de Madeleine Berger

Perceval 1731  
3 gbre  
12



Un contrat mariage  
Contenant l'acte  
fait entre Jacques  
Delia-lesathirain  
Léonard son fils  
D'une monnaie  
à 100<sup>l</sup>

Ardevant Le no<sup>v</sup> Royal  
à la ville de Lureux Souffigné  
furent présents Jacques Delia-lesathirain

filz mineur de défuncte Jacques Delia-lesathirain  
son pere léonard demourant parvisse de St. martin de  
Valenay prouvent sous l'au<sup>t</sup> l'auth<sup>o</sup>rité de Jean  
Léonard son tuteur demourant d'icelle parvisse  
de l'aine martin, d'une part lesathirain léonard  
filz mineur de défuncte Sébastien Léonard lesathirain  
bourgeois son pere léonard prouvent sous l'auth<sup>o</sup>rité  
de Sébastien bourgeois son tuteur demourant au lieu  
de Sébastien bourgeois à la ville de Lureux parvisse de St. Sébastien  
Lesquelles parties de leur pure libere volonté le  
delais le fontement de leurs jeunes années  
Et apres nommez, ont promis se prendre l'une  
l'autre par mariage l'usage de nostre sire J<sup>es</sup>  
Christe Et tost que l'une des parties l'autre  
par l'autre requise lequel les choses s'y trouveront  
disposent

Les futurs des lezous de leurs provisions seront  
communs toutes biens meubles acquits lezouquets  
immeubles qu'ils feront pendant lezous de leur  
mariage lezouquants l'alaquelle sera conféré

3



# Les descendants de Sulpice

Royal Louis septiesme le dix septiesme  
Centiesme ont fait les ordres de mariage par  
desseins de la couronne sur les lieux de la province

de la province de la Normandie, le dixiesme annee  
de la vieillesse de Louis septiesme le dix septiesme  
Centiesme ont fait les ordres de mariage par  
desseins de la couronne sur les lieux de la province

Guillomysse Catherine Latiehe  
Contre le sieur de la Roche le quinze  
noyembre mil sept cent dix septiesme  
reue cent dix septiesme

Par devant les Notaires Rois de la  
ville de la Roche le quinze  
noyembre mil sept cent dix septiesme  
Fait par devant les Notaires Rois de la  
ville de la Roche le quinze  
noyembre mil sept cent dix septiesme